

## ***Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime (ReGESMa) : La maritimisation de l'économie et la littoralisation dans le golfe de Guinée***

### **Résumé**

Rattachée au Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Portuaires (LARESPO) de L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), la *Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime* (ReGESMa) est un espace d'intellection scientifique qui se destine à publier annuellement des recherches originales et des compte-rendu d'ouvrages spécialisés dans les domaines des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (géostratégie, géopolitique maritime, géographie de la population, économie des transports, transport maritime, relations internationales, sécurité, sûreté, histoire, etc.).

La priorité est accordée aux études portant sur le golfe de Guinée afin de combler un vide scientifique. En effet, si le regain d'intérêt des études stratégiques sur le continent africain est indéniable, il n'en reste pas moins que les volets maritime et littoral n'y occupent qu'une place résiduelle. Les expériences de centres de recherche, d'instituts universitaires de stratégie et de publications scientifiques spécialisées s'accumulent certes, mais sans véritablement offrir au golfe de Guinée, pourtant devenu l'un des épicycles mondiaux de la géopolitique des mers, une plate-forme conséquente d'échanges universitaires théoriques et praxéologiques, particulièrement en ce qui concerne le renouvellement des perspectives analytiques en matière épistémologique, doctrinale, stratégique, géoéconomique et de sécurité liées à cet espace.

Le premier numéro, prévu pour paraître en octobre 2018, est consacré à la thématique suivante : « La maritimisation de l'économie et la littoralisation dans le golfe de Guinée ».

### **Appel à contributions**

Depuis la fin des années 1970, la multiplication des études sur le milieu marin et les zones côtières adjacentes démontre un renouveau scientifique de la géopolitique des mers et des océans, et celui des politiques maritimes des Etats côtiers, notamment africains. En témoigne le concept en construction de "pays bleu" qui se développe au Gabon.

L'actualité et la pertinence de la question ont poussé *La Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime*, à consacrer son numéro inaugural à « *la maritimisation de l'économie et à la littoralisation dans le golfe de Guinée* ».

Parce qu'il s'agit d'une thématique à portée systémique, puisqu'elle prend en compte à la fois les "processus conduisant les littoraux d'un grand nombre de pays à prendre une part de plus en plus importante dans l'économie" et la "concentration des activités économiques et des hommes sur les littoraux".

Il est aisé de se rendre compte du fait que le "bascullement du monde" avec la fin de la guerre froide des blocs, l'instabilité endémique du Moyen-Orient ont entraîné, en Afrique et dans les grandes puissances, un regain d'intérêt pour les espaces maritimes à travers deux phénomènes émergents : la *maritimisation* et la *sous-maritimisation* des économies auxquels se connecte la *littoralisation*.

La Revue souhaite parvenir à une exemplification de ces concepts dans le cadre spécifique de la géopolitique du golfe de Guinée, région que certains auteurs n'hésitent plus à qualifier de "*miroir menacé des transformations du monde*", en raison de la pluralité des enjeux (il s'agit d'une zone économique stratégique) et des vulnérabilités protéiformes tels que la piraterie, les trafics illicites, le brigandage, les crimes, la pollution...

Ils sont nombreux, les spécialistes de la géopolitique qui parlent du golfe de Guinée en termes de "*new deal stratégique de la fin du siècle*".

Du point de vue scientifique, le renouvellement paradigmatique des politiques maritimes des Etats côtiers du golfe de Guinée, la portée, les manifestations de celles-ci, ne nous semblent pas suffisamment interrogées ou réinterrogées par les universitaires africains. Il conviendrait, en sus, de

s'intéresser aux méthodes d'interprétation scientifique des données collectées, aux constructions conceptuelles nouvelles et à leurs interactions à l'aune des plans de développement maritime des Etats côtiers.

Outre ce qui précède, les contributions doivent insister sur les activités maritimes, la mise aux normes des institutions étatiques et interétatiques, le dualisme mer/continent, les formes de solidarités sous régionales et internationales (co-développement, sécurité collective), le positionnement stratégique des acteurs dans l'un des cœurs de la stratégie mondiale (golfe de Guinée), sur la cybernétique sécuritaire (sous-régionale, régionale et internationale) à la confluence des tensions géostratégiques déjà manifestant dans la région du delta du Niger et au Nigéria avec des extensions sur les côtes camerounaises, en Guinée équatoriale, au large de São Tomé-et-Principe, du Bénin et du Togo.

Les recherches élaborées sur les thématiques suivantes, sans prétention d'exhaustivité, seront, elles aussi, des plus opportunes pour ce premier numéro de notre revue : le développement des transports maritimes intercontinentaux et des grands ports maritimes, la "maritimisation de l'énergie ", les flux migratoires des populations vers les littoraux, la concentration littorale, l'attractivité du littoral, l'industrialisation du littoral, l'urbanisation du littoral, les usages du littoral, les infrastructures de communication du littoral, les activités balnéaires, l'aménagement spatial, les échanges internationaux, l'environnement marin et sous-marin, les risques environnementaux, la protection environnementale, la géostratégie des acteurs intercontinentaux, la sécurité et la sûreté liées à la maritimisation, la conflictualité maritime, etc.

Les contributions scientifiques doivent nous parvenir, sur support numérique, au plus tard le 10 juin 2018, à l'adresse suivante : M. Guy Merlo MADOUNGOU NDJEUNDA ; madoungoumerlo@yahoo.fr

### **Calendrier**

Réception des articles : 10 juin 2018

Envoi des articles aux différents instructeurs : 16 juin 2018

Retour des articles : 1<sup>er</sup> juillet 2018

Envoi des articles pour correction : 5 juillet 2018

Retour définitif des articles après correction des auteurs : 20 juillet

Parution : octobre 2018

Présentation officielle de la revue : 30 novembre 2018

### **Membres du comité scientifique**

Directeur de la Publication

Jean-François OWAYE, Historien, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

Directeur Administratif et Financier

Guy Merlo MADOUNGOU NDJEUNDA, Géographe, Chargé de Recherche au CENAREST

Comité Scientifique

Marc-Louis ROPIVIA, Géopolitologue, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

Joseph NTUDA EBODE, Politiste, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé 2-SOA

Ludovic OBIANG, Directeur de Recherche au CENAREST-Libreville

Martin NDENDE, Juriste, Professeur des Universités, Université de Nantes

Jean-Emmanuel PONDI, Juriste, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé 2-SOA

Joseph TONDA, Sociologue, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

André Louis SANGUIN, Géopolitologue, Professeur Emérite, Université Paris I-Sorbonne

ZOO EYINDAGA, Géographe, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure

Hugues MOUKAGA, Historien, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

Esther BOUPDA, Géographe, Professeur Titulaire, Université de Douala

Wilson André NDOMBET, Historien, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

Maurice Bonaventure MENGHO, Professeur, à l'Université Marien Nguabi

Jean TAPE BIDI, Géographe, Professeur, Université Houphouët Bouigny

Jean-Jacques EKOMIE, Economiste, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo

Jacques GUILLAUME, Géographe, Professeur Emérite, Université de Nantes

Comité de Rédaction

François Edgard FAURE, Géographe, Chargé de Recherche au CENAREST

Jérôme OKOUNDZI, Géographe, Attaché de recherche au CENAREST

Cartographie et géomatique

Brice KOUMBA MABERT, Géomorphologue-Géomaticien, Chargé de Recherche au CENAREST

Bruno NKOUMAKALI, Géographe-Cartographe, Assistant à l'Université Omar Bongo

(Atelier de cartographie du CNDIO et du LAGRAC)

Conception graphique et mise en page

Jérôme OKOUNDZI, Géographe, Attaché de recherche au CENAREST

Maguy NDELO ADJOUVONOU, Infographe au CENAREST

## **Normes rédactionnelles**

### **1/Recommandations sur le format des textes**

Les textes paginés doivent être présentés à l'interligne simple sur du papier format A4, en utilisant des marges de 2,5 cm Haut et Bas, et un caractère d'imprimerie Times New Roman de 12 points. Les textes sont envoyés au LARESPO, sis à l'IRSH, par courriel à l'adresse suivante : madoungoumerlo@yahoo.fr.

Le format de page ou de tabulation doit être le même pour l'ensemble du texte. Les styles (espacements automatiques, pré-formatage) ne doivent pas être utilisés, pour permettre l'harmonisation et la mise en forme du document final.

Par ailleurs, toutes les pages doivent être numérotées, les encadrés ne sont pas acceptés.

### **2/Consigne de mise en forme**

Les titres et sous-titres doivent être numérotés. Uniquement la première lettre doit être en majuscule ;

L'article ne doit pas dépasser 15 pages A4 ;

Chaque paragraphe devra être séparé du précédent et du suivant par un espacement de 6 pt avant et après ;

Le retrait à droite ne doit se faire que pour la première ligne du paragraphe à 0,50 cm (positif) ;

Les titres des figures, tableaux et photos seront en 11 pt, en Gras, avec la première lettre du titre en majuscule ;

Il ne faut pas utiliser le souligné ;

Les sources des figures, tableaux et photos seront en 9 pt, en Gras, avec la première lettre du titre en majuscule ;

Les sigles s'écrivent en capitales sans point entre chaque lettre ; par exemple : CNDIO, DESMAR, etc. Par ailleurs, lorsqu'un sigle forme un acronyme (lisible phonétiquement) et qu'il est de notoriété publique, on met une capitale uniquement à la première lettre tel : Unesco ;

Tous les sigles doivent être développés dès la première utilisation dans le texte ;

Les passages cités sont présentés en romain et en guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent 3 lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne) en romain et en retrait, en diminuant la taille de la police d'un point.

Exemple :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

– (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

– Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les articulations de l'article à l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par les chiffres. Exemple : 1. ;1.1. ;1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.

### **3/Les textes proposés doivent comporter**

Les noms et prénoms du ou des auteurs doivent être juste en dessous du titre et alignés à droite, suivis de la discipline, la spécialité, la fonction, l'appartenance professionnelle, l'adresse électronique.

Un résumé en français et en anglais est obligatoire. Celui-ci ne doit pas dépasser 250 mots (environ 10 lignes, plus ou moins 10%). Il constitue la première page de chaque article.

Une liste de 5 à 7 mots clés (en français et en anglais), identifie le contenu de l'article. Ces mots sont placés juste en dessous des résumés.

Une section bibliographique regroupant l'ensemble des références utilisées dans le texte est obligatoire. Elle doit être numérotée et positionnée à la fin de chaque article.

Au total, l'ordre de présentation est le suivant : le titre, les noms et prénoms de ou des auteurs, le résumé en français et en anglais suivi des mots clés, le texte argumentatif, la bibliographie.

#### 4/Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques.

- Ouvrage (auteur unique)

AMIN S., 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Ouvrage (collectif)

FAURE F. E. - MADOUNGOU NDJEUNDA G, M., 2016, « La piraterie et les activités maritimes dans le golfe de Guinée. Etat des lieux, menaces et stratégie de lutte », in *Le Gabon aujourd'hui. Des questions et des réponses sur la vie, sociale, économique, politique et administrative*, Libreville, Ed. Oudjat, p. 477-510.

- Article

DIAGNE S. B., 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogen*, 202, p. 145-151.

#### Financement de la publication

*La Revue Gabonaise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité Maritime (ReGESMa)* du Laboratoire de Recherches sur les Systèmes Portuaires (LARESPO) de L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), ne bénéficiant d'aucun financement institutionnel, il est demandé aux auteurs une contribution aux charges financières liées à la publication de leurs contributions.

Des frais d'instruction de l'article de l'ordre de 15 000 F CFA et d'insertion élevés à 35 000 F CFA sont respectivement payés par transfert, à l'envoi de l'article, et après acceptation de celui-ci par le Comité de lecture, auprès du Directeur Administratif et Financier de la revue,

**Contact** : Le Directeur Administratif et Financier : M. Guy Merlo MADOUNGOU NDJEUNDA.

Email. madoungoumerlo@yahoo.fr.